

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - REIMS



POURQUOI ?

COMME VOUS AVEZ PU L'APPRENDRE HIER DANS LA SOIRÉE, LE PRÉAVIS DES 16, 17 ET 18 AVRIL EST LEVÉ ALORS QUE CELUI DES 29, 30, 1^{ER} ET 2 MAI DEMEURE.
NOUS ALLONS TENTER DE DECRYPTER CE QUI A POUSSÉ LE BN À LEVER CE SECOND PRÉAVIS TOUT EN GARDANT SOUS LE COUDE LE TROISIÈME.

Une démonstration de force

Suite à la mobilisation massive de l'ensemble des contrôleurs français (95% LFEE, 85% LFBB, 50% LFFF, 50% LFMM, 50% LFRR) les 8 et 9 avril, notre administration a enfin pris conscience de notre volonté à sortir du carcan dans lequel elle nous avait enfermés. Les négociations ont donc repris.

Réunion du 13 avril

Lors de la réunion du 13 avril, le secrétaire d'état a demandé que soit « engagée avec les organisations syndicales représentatives de la DSNA une négociation fixant le cadre et la méthode de négociation sociale garantissant la prise en compte de la spécificité et de l'ensemble des enjeux professionnels du corps des ICNA ».

Ainsi trois niveaux de négociation sont désormais envisagés de manière complémentaire :

- Le niveau global DGAC pour les sujets transverses à l'ensemble des activités de la DGAC,
- Le niveau « service à compétence nationale » pour les thèmes propres à la DSNA,
- Le niveau « corps » pour les problématiques typiquement métier liées à un corps en particulier.

Les conclusions de chacune de ces négociations ont vocation à aboutir en un accord social global pluriannuel entériné par le gouvernement d'ici fin 2015.

Pour autant, elles pourront si besoin être mises en œuvre de façon expérimentale par anticipation.

Cette demande si elle est maintenue serait **historique** car elle dénonce la logique protocolaire actuelle dans laquelle les contrôleurs ne sont plus écoutés.

Cela nous laisse enfin entrevoir un dialogue social respectueux des enjeux et des exigences de chacun des métiers de la DGAC.

Que deviennent les mesures que l'on espérait à Reims pour faire face à nos problèmes à très court terme ?

Réunion du 20 avril

Dans la continuité du 2^{ème} rapport intermédiaire de la mission métiers ICNA [cf. pièce jointe], une réunion spécifique à l'expérimentation de l'organisation du travail des ICNA va avoir lieu au cours de laquelle un représentant rémois sera invité à prendre part aux discussions.

Malgré le timing ultra serré, l'éventualité d'une adaptation estivale pour les Rémois n'est pas définitivement enterrée.

Pour preuve le fait qu'ils mentionnent que certaines mises en œuvre pourraient être développées en anticipation.

Démontrant une nouvelle fois son attitude constructive tout en restant ferme dans ses intentions, le SNCTA a maintenu son préavis des 29, 30, 1^{er} et 2 mai.

On peut donc espérer que si la réunion du 20 avril ne prend pas en compte l'urgence Rémoise, celui-ci sera alors confirmé. Si ce n'est pas le cas, la section locale prendra alors ses responsabilités et fera déposer un préavis de grève local sans précédent.

Il ne sera que le précurseur pour Reims d'une campagne de mesures restrictives que nous mettrons en place pour pallier le manque de diligence de notre administration.

Même si nationalement, « l'espoir d'une atmosphère plus calme » renaît, le combat Rémois est loin d'être fini et nous devons rester unis.

AUSSI HISTORIQUE ET BIENVENUE SOIT-ELLE, NOUS REMOIS, NE POUVONS PAS NOUS SATISFAIRE DE LA SITUATION ACTUELLE. L'ÉTÉ N'ATTEND PAS.

VENEZ NOMBREUX VENDREDI 13H À LA RÉUNION DE SECTION LOCALE DU SNCTA PARTAGER VOS AVIS SUR LA QUESTION ET SUR LA DIRECTION QUE DOIT PRENDRE NOTRE SECTION LOCALE DANS CE COMBAT NATIONAL QUI SE POURSUIT.